

# ACTES DE LA CONFERENCE

## Construire les territoires transfrontaliers : l'Europe pour les citoyens



LES 30 NOVEMBRE ET 1ER DÉCEMBRE 2017 À BRUXELLES

## Programme des deux jours

### JEUDI 30 NOVEMBRE 2017

#### 14h30 - Allocution d'ouverture

- ≡ **Michel DELEBARRE**, Ancien Ministre d'Etat, Président de la Mission Opérationnelle Transfrontalière
- ≡ **Anne SANDER**, Député européen, Vice-présidente de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

Animation des tables rondes :

- ≡ **Véronique AUGER**, Rédactrice en chef « Avenue de l'Europe, le mag »

#### 15h00 - Table ronde n°1 : « Citoyens transfrontaliers, citoyens européens »

##### Introduction

- ≡ **Olivier DENERT**, Secrétaire général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière
- ≡ **Magali CASTEX**, Auditrice à l'Institut des hautes études en aménagement et développement des territoires en Europe (IHEDATE), groupe de travail « Le citoyen frontalier dans la construction européenne »

##### Table ronde

- ≡ **Quentin MAYERAT**, travailleur frontalier, Vice-président du Groupement transfrontalier européen (FR-CH)
- ≡ **Kotte ECENARRO**, Maire d'Hendaye, Conseiller de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, co-gérant de l'Eurocité basque (FR-ES)
- ≡ **Patrice HARSTER**, Directeur général du GECT Eurodistrict PAMINA (FR-DE)
- ≡ **Loïc DELHUVENNE**, Directeur de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (FR-BE)

#### 16h30 - Table ronde n°2 : « Des réalisations transfrontalières pour une Europe concrète »

##### Introduction

- ≡ **Jean PEYRONY**, Directeur général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

##### Table ronde

- ≡ **Xavier FAURE**, GECT Hôpital de Cerdagne (FR-ES)
- ≡ **Roland RIES**, Maire de Strasbourg
- ≡ **Nicolas EVRARD**, Maire de Servoz, Espace Mont-Blanc (FR-IT-CH)
- ≡ **Gyula OCSKAY**, Secrétaire général du CESCO, Hongrie
- ≡ **Marc ABADIE**, Directeur du réseau et des territoires, Caisse des Dépôts et Consignations

## 18h00 - Allocution de clôture – jour 1

- ≡ **Christine MORO**, Ambassadeur, déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, France

## VENDREDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2017

### 9h00 - Introduction universitaire

- ≡ **Birte WASSENBERG**, Professeure en histoire contemporaine, Institut d'études politiques de Strasbourg

### 9h30 - Position stratégique de la MOT pour l'après 2020

- ≡ **Jean PEYRONY**, Directeur général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

### 9h45 - Table ronde n°3 : « L'après 2020, vers plus d'intégration transfrontalière »

- ≡ **Hugo BEVORT**, Directeur des stratégies territoriales, Commissariat général à l'égalité des territoires
- ≡ **Camille GIRA**, Secrétaire d'Etat au Développement durable et aux infrastructures du Grand-Duché de Luxembourg
- ≡ **Mathieu BERGÉ**, Conseiller régional, Région Nouvelle-Aquitaine
- ≡ **Christian DUPESSEY**, Maire d'Annemasse, Président d'Annemasse Agglo
- ≡ **Marc LEMAÎTRE**, Directeur général de la politique régionale et urbaine, Commission européenne

### 11h45 - Allocutions de clôture

- ≡ **Camille GIRA**, Secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures, Grand-Duché de Luxembourg
- ≡ **Jacques MEZARD**, Ministre de la Cohésion des territoires, France

Les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2017 a eu lieu à Bruxelles une conférence sur le thème : « Construire les territoires transfrontaliers, l'Europe pour les citoyens », organisée par la Mission Opérationnelle Transfrontalière à l'occasion de son vingtième anniversaire. Accueillies par le Comité européen des Régions, plus de 230 personnes ont assisté aux débats autour de trois tables rondes. Parmi les thèmes abordés, la place de la société civile dans les territoires transfrontaliers, des réalisations transfrontalières pour une Europe concrète et enfin, les perspectives d'avenir pour l'après 2020.

## ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

---

**Michel DELEBARRE**, Président de la Mission Opérationnelle Transfrontalière, ancien Ministre d'Etat

*« L'intégration transfrontalière et l'intégration européenne au sens large sont notre avenir »*



Michel DELEBARRE ouvre la Conférence à l'occasion des 20 ans de la MOT et salue l'ensemble des participants, adhérents, partenaires et acteurs de la coopération transfrontalière. Il remercie le Comité européen des Régions pour l'accueil de ce grand évènement.

La MOT, son équipe technique, ses adhérents et partenaires, œuvrent depuis 20 ans au service de la coopération transfrontalière, aussi bien aux niveaux local et régional, national et européen.

**Au niveau des territoires**, ses membres portent des projets toujours plus ambitieux, dont 20, chiffre symbolique, sont présentés dans la **brochure « Les territoires transfrontaliers : la fabrique de l'Europe »**, réalisée à l'occasion de cette conférence. La MOT vient également de lancer un **forum en ligne** avec l'objectif de mutualiser les solutions aux obstacles à la coopération que peuvent rencontrer les acteurs de terrains, ainsi que de faire remonter les obstacles non résolus aux niveaux national voire européen. Des acteurs comme la Caisse des Dépôts et Consignations apportent des financements d'investissements transfrontaliers.

**Au niveau national**, il se réjouit que l'Etat français ait pris conscience de ce que représentent les territoires frontaliers et de l'importance de la coopération. Ainsi le *Livre Blanc « Diplomatie et territoires »*, publié par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères fin 2016, propose une véritable stratégie nationale, pilotée en interministériel, et propose de renforcer la MOT. Cette perspective est soutenue par le CGET.





Quant **au niveau européen**, plusieurs démarches sont à souligner. C'est le cas du groupe de travail intergouvernemental « sur les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers », lancé suite à la présidence Luxembourgeoise du Conseil européen en 2015. La mobilisation des institutions européennes s'est par ailleurs renforcée, avec la Revue transfrontalière, lancée en 2015 par la Commission européenne pour célébrer les 25 ans du programme Interreg, qui a débouché sur la Communication du 20 septembre 2017, le groupe de travail d'Anne SANDER au Parlement européen, ainsi que la Plateforme des GECT et le groupe interrégional « Coopération transfrontalière » du Comité européen des Régions.

De nombreux obstacles restent à surmonter. Véritable fabrique d'Europe, les territoires transfrontaliers ont besoin d'une **boîte à outils**, constituée et mise en œuvre aux niveaux local et régional, national et européen.

L'intégration transfrontalière et l'intégration européenne au sens large sont notre avenir. Trop de concitoyens sont encore eurosceptiques. Les territoires transfrontaliers sont des véritables bassins de vie communs, et démontrent que l'Europe y est en œuvre. Michel DELEBARRE plaide pour une Europe concrète au service des citoyens et passe la parole à Anne SANDER.

**Anne SANDER**, Député européen, Vice-présidente de la MOT

**« Les régions transfrontalières sont les laboratoires de la politique européenne »**



Anne SANDER intervient en tant que député européen et vice-présidente de la MOT, et adresse un clin d'œil à la MOT en citant Benjamin FRANKLIN, « A vingt ans, la volonté est reine ». Elle rappelle que c'est Alain LAMASSOURE, ancien vice-président de la MOT, présent ce jour dans la salle, qui lui a proposé de s'engager au sein de la MOT.

Le transfrontalier est un enjeu majeur puisque les territoires frontaliers couvrent près de 40% du territoire de l'Union européenne, représentent 30% de sa population et de son PIB, ainsi que près de 2 millions de travailleurs transfrontaliers. Le traité de fonctionnement de l'Union européenne incite à porter une attention particulière aux régions transfrontalières (article 174). Les efforts déployés via Interreg et d'autres programmes doivent se poursuivre et s'amplifier, d'autant plus que la Commission européenne a montré dans sa Communication « Stimuler la croissance et la cohésion des régions frontalières de l'Union européenne »<sup>1</sup> que les régions frontalières s'en sortaient économiquement moins bien que d'autres régions au sein d'un même Etat membre.

Si 20% des blocages étaient levés, le PIB des régions frontalières augmenterait de 2%. La MOT a ici un rôle clé à jouer pour mettre en lumière les difficultés rencontrées dans les zones frontalières et proposer des solutions adaptées. Anne SANDER souligne le travail remarquable de l'équipe de la MOT, et qualifie son engagement d'« appel d'air vertueux », qui soutient notamment le groupe de travail au Parlement européen sur la coopération transfrontalière. L'idée de ce groupe de travail est de faire de la veille et de sensibiliser l'ensemble du Parlement européen aux questions transfrontalières. Les régions frontalières sont les laboratoires de la construction européenne, les lieux où l'intégration européenne doit être la plus prégnante. Anne SANDER salue le travail entrepris par la Commission européenne à l'occasion des 20 ans d'Interreg et la mise en place, par la Commission, d'une coordination en son sein et avec les acteurs de la coopération (point de contact à la DG REGIO, plateforme en ligne).

Une des attentes importantes formulée par Anne SANDER est celle de l'outil juridique<sup>2</sup> sur lequel la MOT travaille, pour rendre possible les dérogations dans les régions transfrontalières et pallier les obstacles administratifs et légaux.

Elle évoque un « chantier immense » à venir, ainsi que le souhait de revoir la MOT, dans 20 ans, peut-être encore plus européenne. Elle souhaite un bon anniversaire à la MOT.

<sup>1</sup>[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docoffic/2014/boosting\\_growth/com\\_boosting\\_borders\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/2014/boosting_growth/com_boosting_borders_fr.pdf)

<sup>2</sup> ECBC (*European cross-border convention* en français Convention transfrontalière européenne) : outil juridique proposé par le Luxembourg qui aurait pour but d'autoriser l'application locale d'une norme nationale dans un Etat frontalier voisin pour permettre la mise en place d'un projet transfrontalier.

## FORUM 1 : Citoyens transfrontaliers, citoyens européens

### Introduction

**Véronique AUGER**, rédactrice en chef d' « Avenue de l'Europe, le mag », ouvre ce premier Forum et s'interroge sur une possible obsolescence du terme « frontière ». Elle rappelle les crises récemment associées à ce terme telles que la crise migratoire, le Brexit et la question de la frontière entre Irlande du Nord et République d'Irlande, ou encore la situation en Catalogne.



**Olivier DENERT**, secrétaire général de la MOT, précise que la frontière est avant tout un lieu de passage. Il évoque en effet une crispation autour de la notion de frontière, ressentie par certains citoyens et parfois alimentée par les instrumentalisation politiques. Ce Forum part du constat suivant : les citoyens sont les bénéficiaires finaux des équipements transfrontaliers, d'où leur place centrale dans la construction européenne. La conscience, voire le rejet parfois, des citoyens face à cette place particulière se pose. Où se situe le citoyen frontalier dans les débats qui le concernent directement mais qui paraissent parfois si lointains ?



**Magali CASTEX**, auditrice à l'IHEDATE (Institut des hautes études en aménagement et développement des territoires en Europe) souligne l'éloignement des structures transfrontalières comme les GECT (groupements européens de coopération territoriale) des centres de décision des Etats, bien qu'ils soient des territoires au cœur de l'Europe. Magali CASTEX a fait partie d'un groupe de travail intitulé « Quelle place du citoyen transfrontalier dans la construction européenne ? », en partenariat avec la MOT. Ce groupe a effectué un travail d'observation qui incluait notamment des entretiens et micros-trottoirs sur deux territoires transfrontaliers différents : le territoire SaarMoselle, à la frontière franco-allemande et le territoire West-Vlaanderen Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale, à la frontière franco-belge.



Suite à ce travail, les aspects suivants ont été soulignés : les citoyens peinent à se sentir membres d'une aire urbaine transfrontalière unifiée. Cela peut entraîner un sentiment d'abandon lié aux dynamiques inégales qui opèrent de part et d'autre de la frontière. Par exemple, l'Allemagne est jugée prospère et son offre d'emploi abondante par les demandeurs d'emploi français. Il est également question d' « aire urbaine contrariée » pour



qualifier ces territoires qui ont à traiter des problèmes spécifiques comme la continuité des



transports publics, l'accès aux soins ou encore la fluidité de l'emploi.

Les GECT créent une dynamique locale positive mais mal ou non perçue par les citoyens, d'autant plus que les dynamiques créées par les financements européens s'essouffent souvent à l'arrêt des financements (les projets co-financés par l'Union européenne étant limités dans le temps).

### Forum 1

**Véronique AUGER** présente les différents intervenants à ce premier Forum dont elle est modératrice. Sont réunis Kotte ECCENARO, Maire d'Hendaye, Conseiller de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et co-gérant de l'Eurocité basque à la frontière franco-espagnole, Loïc DELHUVENNE, directeur de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai à la frontière franco-belge, Patrice HARSTER, Directeur général du GECT Eurodistrict PAMINA à la frontière franco-allemande, et Quentin MAYERAT, travailleur frontalier en Suisse et Vice-président du Groupement transfrontalier européen.



**Quentin MAYERAT**, travailleur frontalier et Vice-président du Groupement transfrontalier européen.



Le Groupement transfrontalier européen, association de droit français, regroupe environ 32 000 membres et s'attache à défendre et conseiller les habitants transfrontaliers. Si la Suisse n'est pas membre de l'Union européenne, elle compte le plus gros contingent de Français établis à l'étranger par voie consulaire. Si donc la Suisse n'est pas au cœur de l'Union européenne, elle se trouve bien au cœur de l'Europe et ses valeurs démocratiques, son fédéralisme et sa subsidiarité sont des valeurs européennes.

❖ *Les rapports de voisinage sont-ils différents du fait de cette position particulière de la Suisse ?*

Il y a certes une différence en termes normatifs, en revanche le contexte transfrontalier est similaire. La frontière est à la fois un élément de démarcation politico-administrative et une démarcation sociale. On se positionne par rapport à cette frontière et une hiérarchisation s'opère en fonction des lieux de résidence et lieux de travail. En résumé, pour Quentin MAYERAT,

**« Le citoyen transfrontalier serait-il un citoyen européen en puissance ? Peut-être, encore faudrait-il qu'il en ait conscience. »**



**Kotte ECENARRO**, Maire d'Hendaye, Conseiller de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, co-gérant de l'Eurocité basque

En tant qu'élu local, Kotte ECENARRO explique d'abord le contexte de sa frontière : près de 4000 travailleurs frontaliers passent la frontière entre la France et le Pays Basque d'Espagne chaque jour.



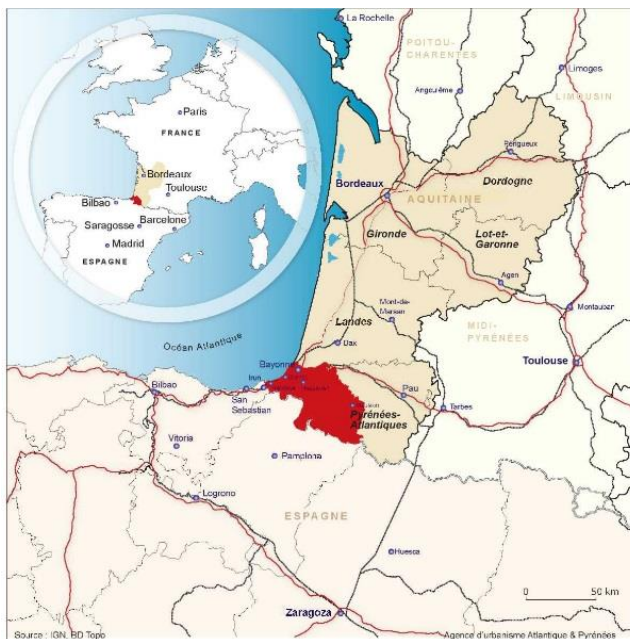
Concernant Hendaye, il explique que c'est une ville frontalière qui a très mal vécu l'ouverture des frontières à l'entrée en vigueur de l'Espace Schengen en 1995 et se remet encore mal aujourd'hui de la fin des activités douanières.

La Communauté d'agglomération Pays Basque a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 suite à la fusion de plusieurs intercommunalités et correspond désormais au deuxième bassin de vie de la Nouvelle-Aquitaine.

Sur leur territoire transfrontalier, de nombreux projets de coopération ont été portés dans des domaines variés, qui touchent directement les citoyens, tels que l'assainissement ou l'eau, la mobilité, l'enseignement supérieur, la politique linguistique ou encore la culture. Kotte ECENARRO relate des réalisations très concrètes. A titre d'exemple, la ville d'Hendaye avait connu des problèmes d'adduction d'eau qui ont pu être résolus grâce à des branchements effectués avec la commune espagnole voisine.







❖ *Les gens qui bénéficient de ces réalisations ont-ils le sentiment d’être des citoyens européens ?*

Une telle appartenance est d’abord liée au bassin de vie local et c’est à cette échelle que les problèmes sont traités. « *Je crois que l’idée européenne augmente mais il y a encore du travail à faire pour expliquer le bien fondé d’être européen* ». Le lien entre projets transfrontaliers [co-financés par l’Union européenne] et l’Europe n’est pas fait naturellement.

**Patrice HARSTER**, Directeur général du GECT Eurodistrict PAMINA

Patrice HARSTER intervient sur le sujet des micro-projets, dispositifs à destination des citoyens qui peut varier d’une frontière à l’autre en termes de porteurs, de financement etc. Il présente les micro-projets, financés par le fonds européen FEDER (Fonds européen de



développement régional) dans le cadre des programmes Interreg. Ce sont des petits projets qui portent sur un montant entre 3 000€ et 40 000€ de subventions. Ils sont destinés à la « société civile organisée ». L’objectif est de permettre aux petits porteurs de projets (associations etc.) de mener des actions « bottom-up » et en même temps de découvrir l’Europe. Ces projets donnent ensuite l’opportunité de remonter des idées concrètes ou

les problèmes rencontrés vers la Commission européenne par le biais des structures transfrontalières comme les GECT. Il souligne le **symbole** que peuvent porter ces « micros » projets européens concrets financés par l'Europe. Pour Patrice HARSTER,



**« A chaque niveau, on doit communiquer sur l'Europe, le citoyen lui-même doit communiquer sur l'Europe »**

C'est par les projets portés par les petites structures comme les associations qu'il est possible de réussir à expliquer l'Europe. Il confirme qu'il y a un enjeu très important de communication, d'autant plus que souvent, les médias oublient l'Europe.



Loïc DELHUVENNE, Directeur de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

Loïc DELHUVENNE intervient sur le sujet des forums citoyens. Le GECT Eurométropole



Lille-Kortrijk-Tournai, à la frontière franco-belge, fonctionne avec une gouvernance mixte, composée d'élus et de membres de la société civile.

Comme exemple de projet citoyen il cite un programme d'échange entre six écoles flamandes, trois écoles françaises et trois écoles wallonnes autour du thème du développement durable.

Le GECT intervient pour améliorer les échanges transfrontaliers et promouvoir l'identité européenne. Il existe par ailleurs de nombreux contacts entre les différents GECT existants. Pour Loïc DELHUVENNE :

**« Le transfrontalier est le ciment de l'Europe ».**







### ❖ *La question du multilinguisme*

La langue est souvent évoquée comme un obstacle à la coopération. Au niveau de la frontière franco-belge, Loïc DELHUVENNE note que peu de Français et de moins en moins de Wallons apprennent le flamand, cette évolution se fait au profit de l'anglais. Il insiste sur l'importance du multilinguisme, au même titre que Kotte ECENARRO pour qui la langue est vectrice à la fois de communication mais aussi de reconnaissance et d'appartenance à un « bassin de vie ». Ce dernier souhaite voir relancé le Lycée français de San Sebastian, côté espagnol. Quentin MAYERAT note néanmoins que l'anglais peut faciliter les échanges, même s'il est parfois perçu comme une menace face aux autres langues. L'exemple de la Suisse, comptant quatre langues, en témoigne. Deux personnes n'ayant pas une de ses langues en commun disposent la plupart du temps de l'anglais pour communiquer.



### ❖ *Sur la communication des élus*

**Guy LARMANJAT**, Conseiller départemental du Canton de Bellegarde-sur-Valserine, Département de l'Ain, à la frontière Suisse, note une part de responsabilité des élus ayant tendance à critiquer l'Europe quand, à 80%, les blocages découlent des gouvernements nationaux.

**Thomas BECK**, Chargé de mission Grande Région au Conseil départemental de la Moselle, insiste quant à lui sur la nécessité d'une **pédagogie quotidienne** et d'une communication très positive de la part des élus pour répondre à l'eurosepticisme lié aux crises actuelles. Il s'agit d'expliquer aux gens que ces projets qui facilitent leur quotidien ne seraient pas possible sans l'Europe.

**Edouard JACQUE**, Conseiller régional de la Région Grand-Est interpelle l'auditoire sur le sentiment d'un manque de justice et d'égalité territoriale, que peuvent ressentir les citoyens. Il émet le souhait de simplifier les complexités liées à l'administration, pour rendre l'Europe plus exaltante.

**Véronique AUGER** clôt le premier Forum et invite à continuer les échanges sur des réalisations transfrontalières lors du deuxième Forum.

## FORUM 2: Des réalisations transfrontalières pour une Europe concrète

**Véronique AUGER** explique que ce deuxième forum s'attache à présenter des exemples de coopérations transfrontalières abouties dans le domaine des politiques publiques territoriales. De nombreux autres projets sont présentés dans la brochure « Les territoires transfrontaliers, la fabrique de l'Europe » publiée à l'occasion des 20 ans de la MOT, ainsi que sur le site internet de la MOT. Sur la base des expériences acquises, la deuxième partie de la brochure évoque les types d'obstacles rencontrés au cours de leur réalisation, ainsi que les solutions qui ont pu être apportées, présentées sous forme d'outils.

### Introduction



**Jean PEYRONY**, directeur général de la MOT, introduit cette discussion et souligne l'importance, pour évoquer les obstacles rencontrés et les solutions trouvées en termes techniques, juridiques, financiers et cela au-delà d'une logique de programmes Interreg, de mettre au tour de la table les grands témoins de la coopération. Il peut s'agir des collectivités locales mais aussi de la Caisse des Dépôts et Consignations, représentée à la table par Marc ABADIE, Directeur du réseau et des territoires, ou encore de la Banque européenne d'investissement (BEI). Se pose la question de la conciliation entre aspects techniques d'un projet et adhésion politique et citoyenne, qui est loin d'être évidente. La première table ronde a montré la réalité fonctionnelle des territoires frontaliers, qui peut générer une multi-appartenance. Cette appartenance multiple, bien que positive, ne suscite pas toujours l'adhésion, est souvent mal vécue. Comment conjuguer efficacité technique et adhésion





**Xavier FAURE**, Directeur de projet, ARS Occitanie, GECT Hôpital de Cerdagne<sup>3</sup>



Hôpital de Cerdanya

Xavier FAURE présente cette structure emblématique à la frontière franco-espagnole. L'hôpital transfrontalier situé à Puigcerdà, côté espagnol, a été réalisé alors que ni le côté français, ni le côté espagnol de la région ne disposaient de moyens suffisant pour construire un nouvel hôpital. Il a aujourd'hui trois ans d'existence. La construction a en partie été financée par Interreg et sa gouvernance est assurée par un GECT. La Cerdagne est un territoire de 30 000 habitants à l'année. C'est une région très touristique et sportive. La région connaît ainsi des pics de populations atteignant jusqu'à 100 000-150 000 habitants en périodes touristiques, en hiver et en été. Elle compte plusieurs stations de ski et l'on y pratique de nombreux sports de montagne. D'ailleurs, si la période de forte fréquentation des hôpitaux se situe habituellement en janvier-février, celle de l'hôpital de Cerdagne est atypique puisqu'elle se situe en août. Xavier FAURE souligne les difficultés de mise en œuvre de cet hôpital liées aux différences importantes entre les



<sup>3</sup> Voir les fiches projets en ligne sur le site de la MOT : <http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/projets/projects/project/show/hopital-transfrontalier-de-cerdagne/>

systèmes de santé français et espagnol. Le système français est un système centralisé de type Bismarckien, financé principalement par les cotisations sociales et dont la gestion est déconcentrée en région. Le système espagnol est décentralisé, de type Beveridgien et financé principalement par les impôts. C'est la Généralité de Catalogne qui est le partenaire espagnol du projet. La santé étant une compétence des Etats, la gouvernance de cet hôpital n'est pas supranationale. Dans ce cas précis, c'est système français qui a dû s'adapter : la ville de Puigcerdá étant située du côté espagnol, c'est le droit sanitaire espagnol qui s'applique. L'hôpital rencontre de nombreux obstacles dans son fonctionnement au quotidien qui sont progressivement résolus.

**Roland RIES**, Maire de Strasbourg

**« Construire l'Europe à partir d'éléments très concrets de la vie quotidienne »**



Un autre projet emblématique, le Tram transfrontalier reliant Strasbourg à Kehl<sup>4</sup>, est présenté par Roland RIES. Il rappelle l'existence historique de cette ligne de tramway, à l'époque où l'Alsace et la Moselle faisaient partie de l'Allemagne. La desserte de Kehl est supprimée en 1918 et la zone portuaire du Rhin constituait une sorte de zone tampon entre les deux pays. La nouvelle ligne de tramway traversant le Rhin permet de rapprocher la ville de Strasbourg du Rhin et de faire la jonction avec la ville voisine de Kehl.

En termes de fonctionnement opérationnel, les acteurs font en sorte que les décisions prises de part et d'autre du Rhin soient préparées en amont, sans toutefois changer les structures décisionnelles

actuelles. L'objectif du projet est de « coïncider avec un bassin de vie », et d'en « constituer la colonne vertébrale d'urbanisation ». Il s'agit d'organiser le développement de la ville autour des transports en commun.

4 <http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/projets/projects/project/show/tramway-transfrontalier-entre-strasbourg-et-kehl/>



Pour ce qui est des difficultés rencontrées, le côté allemand n'était initialement pas convaincu de l'utilité d'un tramway sur la ville de Kehl. Du côté français, il y avait un débat sur l'opportunité de prolonger le tramway vers l'Ouest plutôt que l'Est. La plus grande difficulté a été de trouver un accord pour le financement du déficit d'exploitation, réparti entre France et Allemagne. Aujourd'hui le tramway constitue une réussite, aussi bien du point de vue symbolique que de la fréquentation.





Nicolas EVRARD, Maire de Servoz, Espace Mont-Blanc

**« Les Alpes sont plutôt un carrefour qu'une barrière, un pont plus qu'un mur »**



Nicolas EVRARD représente l'Espace Mont-Blanc, un territoire transfrontalier assez particulier, puisqu'à cheval sur non pas deux mais trois frontières, entre la France, la Suisse et l'Italie. Nicolas EVRARD rappelle que la région est historiquement unie. Jusqu'en 1860 la Vallée d'Aoste et la Haute-Savoie n'étaient qu'une seule et même région (avant la cession de la Savoie à la France). Cela fait d'ailleurs des millénaires que les Alpes servent de carrefour entre les peuples. Les années 1990 ont vu naître l'ambition de faire du Mont-Blanc un parc international traversant les frontières.

Puis les autorités locales, les acteurs locaux et les associations ont proposé de gérer ce territoire. De là est née la Conférence transfrontalière Mont-Blanc composée du Canton du Valais, de la Région autonome de la Vallée de l'Aoste et des collectivités de Savoie et Haute-Savoie. Au départ sans fonds européen, ils décident d'accentuer leur coopération dans des domaines les plus concrets possibles tels que la gestion des espaces naturels, le tourisme, l'agriculture ou encore le sport, avec par exemple l'Ultra-Trail du Mont Blanc (UTMB).

Le tunnel du Mont-Blanc est emblématique d'une contradiction entre la libre circulation et le développement durable. L'Espace Mont-Blanc a développé un Plan d'Intégration Transfrontalier (PIT) regroupant six projets et associant une vingtaine de partenaires autour de plusieurs thèmes stratégiques dont le développement durable et l'éducation.

L'Espace Mont Blanc met en œuvre un certain nombre de transports publics transfrontaliers tels que des bus, navettes, etc. Le Mont-Blanc Express devrait par ailleurs former une véritable





ligne transfrontalière. Ce n'est pas le cas actuellement puisque la partie française de la ligne est un Train Express Régional (TER) et fait partie du réseau de la SNCF. En ne faisant plus partie du réseau national, elle pourrait devenir une ligne transfrontalière. L'Espace Mont-Blanc comptant une population de 120 000 habitants permanents, entre 5 et 10 fois plus en période touristique, il y a un véritable enjeu urbain.



**Gyula OCSKAY**, Secrétaire général du CESC<sup>5</sup>,  
Hongrie

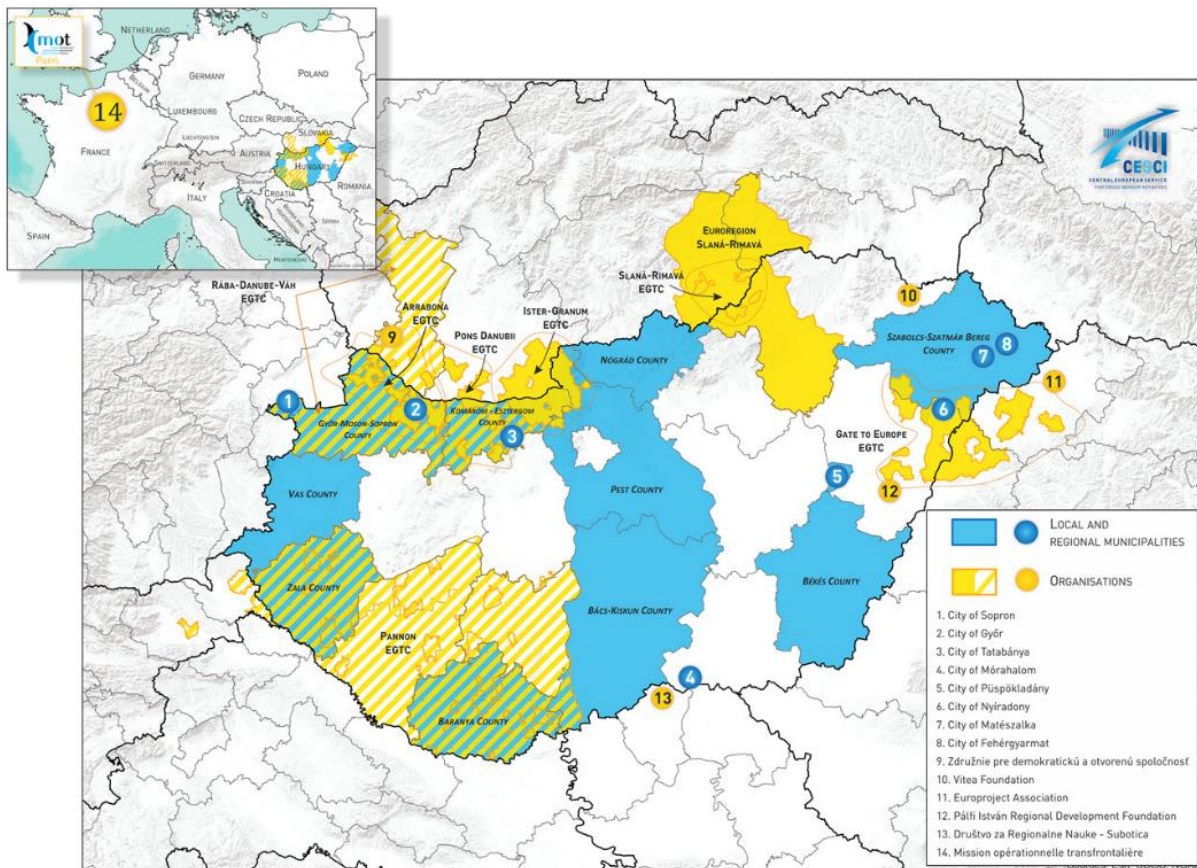
La Hongrie dispose de frontières avec sept pays aux statuts bien différents. Ses frontières avec l'Autriche, la Slovénie et la Slovaquie sont accessibles puisqu'appartenant à l'espace Schengen. La Roumanie et la Croatie sont membres de l'Union européenne mais ne font pas encore partie de Schengen. La Hongrie a également une frontière en commun avec la Serbie, pays candidat à l'Union européenne, et enfin avec l'Ukraine.



---

<sup>5</sup> Central European Service for Cross-border Initiatives, l'équivalent de la MOT aux frontières hongroises.

- ❖ Est-ce si différent de coopérer avec des pays appartenant à l'Union européenne et d'autres n'en faisant pas partie ?



Les premiers obstacles sont d'ordre physique. A titre d'exemple, les contrôles aux frontières entre la Hongrie et l'Ukraine sont très stricts et peuvent prendre 4 à 5 heures. Comment réduire ce temps de passage est une des questions qui se pose concernant la coopération transfrontalière entre la Hongrie et l'Ukraine.

Si la proximité existe avec les pays voisins, la cohésion transfrontalière manque. Il manque également des données territoriales. C'est pourquoi Gyula OCSKAY insiste sur l'importance de savoir analyser les territoires de part et d'autre de la frontière par un travail d'observation, de manière à récolter les données nécessaires à une planification commune et à la valorisation du capital territorial.

24 des près de 70 GECT européens ont des membres hongrois, dont 20 qui ont leur siège en Hongrie. Le CESC conseille ces GECT de manière quotidienne. Il travaille également en partenariat avec l'ARFE, la MOT et l'Euro-Institut situé à Kehl à la frontière franco-allemande





Il faut que l'Europe résolve les obstacles institutionnels, permette des expérimentations en matière de financement des projets transfrontaliers. Des collaborations transfrontalières (par exemple le Pays Basque / l'agence de l'eau en matière d'assainissement et d'eau), ont permis par le passé de montrer leur efficacité tant technique que de limitation des coûts. Il n'en reste pas moins vrai qu'il existe d'importantes dissymétries dans les systèmes de financements, des systèmes juridiques etc. entre les pays. Cela rend les financements de projets transfrontaliers souvent difficiles. Cette thématique ne se trouve pas dans le champ de compétences de l'Union européenne. Néanmoins, la Caisse des Dépôts et Consignations sera très attentive aux initiatives que l'Union européenne doit lancer prochainement pour tenter de lever les freins à la mise en œuvre de projets transfrontaliers. Il devient nécessaire que les institutions européennes passent davantage d'une logique de moyens à une logique de résultats.

## Temps alloué aux échanges



### ❖ Sur la question du changement climatique

**Claude HAEGI**, Président de la FEDRE (Fondation européenne pour le développement européen des régions), Genève

Les habitants proches du Mont-Blanc sont les témoins les mieux placés d'Europe pour se rendre compte du réchauffement climatique, c'est un sujet majeur. La France, la Suisse et l'Italie sont mobilisées. Il faut pouvoir en témoigner au-delà de ces trois pays frontaliers.

### **Nicolas EVRARD**

La question du réchauffement climatique est en effet très sensible sur les territoires de l'Espace Mont-Blanc. Plus encore, il est un élément structurant de la coopération transfrontalière. Sur ce territoire a été mis en place un cadastre des énergies renouvelables, unique en France, qui permet de dire quelle est la source d'énergie préférable pour chaque parcelle.



**Roland RIES**, en tant que président de l'association Cités Unies France

Il y a eu une petite révolution ces dernières années, notamment depuis la COP 21. Auparavant les collectivités locales étaient considérées comme quelque peu « suspectes » lorsqu'elles s'intéressaient aux relations internationales, censées être l'apanage des Etats. Or aujourd'hui, les collectivités ont un rôle important à jouer, dans le développement durable notamment et contre le réchauffement climatique. La COP a eu ceci d'innovant d'intégrer pour la première fois les collectivités dans les discussions. Il faut aller plus loin, les collectivités doivent être parties prenantes sur les questions de lutte contre le réchauffement climatique.

**Christian DUPESSEY** rappelle que la coopération ne connaît pas que des succès ; ainsi, le projet d'institut transfrontalier de formation d'infirmières à la frontière franco-suisse ne débouche pas.

❖ Sur la question de l'enseignement

**Frédérique SEIDEL**, Secrétaire générale de l'Université de la Grande Région

La Grande Région a pour projet de créer un Centre de recherche transfrontalier qui fédèrera environ 80 chercheurs qui étudieront les problématiques liées aux frontières. La MOT est partenaire de ce projet appelé « Border Studies ». Il y a un réel enjeu au niveau européen en ce qui concerne les financements. Lorsqu'on parle du transfrontalier, on pense automatiquement à Interreg mais, dans les autres politiques, sectorielles par exemple, peu de place est laissée au transfrontalier. C'est le cas pour les Universités. Il faudrait laisser une place plus importante aux thématiques transfrontalières, notamment dans les programmes cadres type Erasmus.

**Gyula OCSKAY** intervient pour féliciter et remercier la MOT. Il invite à « démolir le rideau de fer mental » qui peut parfois entraver la coopération, et à travailler avec tous les niveaux de gouvernance.

## Conclusion des débats de la première journée



**Jean PEYRONY**, plutôt que de parler de conclusion, invite à la poursuite du débat. La coopération transfrontalière est un jeu gagnant-gagnant, pour les travailleurs, les entreprises, les territoires, si elle fait l'objet de politiques appropriées. Il existe bien-sûr des obstacles, voire des contradictions qu'il faut s'attacher à résoudre, par exemple, en matière fiscale. Un savoir-faire existe, les deux Forum ont permis de présenter des exemples techniques de ce savoir-faire ainsi que des exemples d'actions politiques, en faisant intervenir experts et élus. Pendant 20 ans, la MOT a œuvré pour capitaliser et partager les savoirs, entre niveaux et entre frontières. La suite de la conférence permettra d'envisager l'avenir.



notamment par les différences de systèmes juridiques, continuent à entraver la vie quotidienne des citoyens transfrontaliers.

Parmi les réponses possibles au niveau des Etats, il existe des commissions bilatérales transfrontalières permettant de régler par la négociation des conflits de lois. En application des conclusions du Livre Blanc « Démocratie et territoires », la France est en train de mettre en place une instance de coordination interministérielle sur les questions transfrontalière, s'appuyant sur une feuille de route par frontière.

Les collectivités territoriales coopèrent quant à elles directement avec les partenaires de l'autre côté de la frontière. C'est ainsi que les euro-régions se sont développées dès les années 1950, d'abord à la frontière germano-néerlandaise.

La coopération transfrontalière est appelée à se poursuivre et s'approfondir, ainsi qu'à rendre compte aux citoyens de la réalité vécue d'Europe, une Europe concrète parfois oubliée. Christine MORO clôt ainsi la première journée de conférence. Elle joint ses vœux pour la MOT à ceux de Madame la Ministre Nathalie LOISEAU.



**Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017**

## Introduction universitaire

**Birte WASSENBERG**, Professeure en histoire contemporaine, Institut d'études politiques de Strasbourg

### ❖ *Vers une Europe des citoyens ?*

La deuxième journée de conférence est introduite par Birte WASSENBERG qui présente le sujet transfrontalier sous une perspective historique et s'attache à montrer comment la coopération transfrontalière a contribué au maintien de la paix, de 1945 à nos jours.

Elle rappelle dans un premier temps les origines et les objectifs de la coopération, entre les années 1950 et 1960, puis son institutionnalisation et sa légitimation dans les années 1970 à 1980. Dans les années 1990, après



la chute du Mur de Berlin et du rideau de fer s'effectue peu à peu une européanisation de la coopération transfrontalière et, enfin, les années 2000 sont témoins de l'accent mis sur la coopération locale.

Dès le départ la construction et l'intégration européenne ont eu pour rhétorique l'abolition des frontières en Europe. Il s'agit simplement des frontières économiques, les frontières nationales demeurent. Mais la coopération transfrontalière, plutôt que de vouloir supprimer la frontière, fait avec et compose avec la frontière. La coopération transfrontalière connaît autant les frontières naturelles que politiques. Ainsi, il n'y pas de malentendu quant à la notion de frontière dans la coopération transfrontalière.



## Position stratégique de la MOT pour l'après 2020

**Jean PEYRONY**, Directeur général de la MOT

Jean PEYRONY, sur la base de la brochure « Les territoires transfrontaliers, la fabrique de l'Europe » réalisée en collaboration avec le réseau de la MOT à l'occasion des 20 ans de la MOT, présente la position stratégique de la MOT pour l'après 2020.

La dynamique de la coopération transfrontalière demande une approche à plusieurs niveaux : partir du local, s'appuyer sur les niveaux national et européen, pour revenir au local.

La MOT est, dans la triple épaisseur de cette approche multiniveaux (locale/régionale, nationale et européenne), au service des territoires transfrontaliers. Elle bénéficie d'un



soutien très important des acteurs nationaux, des Ministères, de la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi que du Grand-Duché de Luxembourg. Au niveau européen, la MOT agit en lien avec les institutions européennes et en réseau avec d'autres structures comme l'ARFE, le CESCO, les Euro-instituts...

La Communication de la Commission européenne « Stimuler la croissance et la cohésion dans



les régions frontalières de l'UE » publiée en septembre 2017 annonce dix actions importantes dont trois sont majeures pour la MOT : la création d'un point de contact frontalier au sein de la Commission européenne, localisé à la DG REGIO, la création d'un réseau professionnel en ligne et l'appel à projets pilotes pour résoudre les obstacles lancé début 2018.

Une initiative récente de la MOT est la création d'un Forum en ligne, accessible aux membres de son réseau et destiné aux échanges de bonnes pratiques, à l'identification des obstacles et des besoins des territoires en matière de coopération transfrontalière. Le Forum aura notamment pour but de mutualiser les solutions trouvées et de faire remonter les obstacles aux niveaux national et européen, en s'articulant avec le réseau européen.

Les obstacles à la coopération peuvent être considérés plus généralement comme obstacles à l'Europe. L'Europe que la MOT souhaite est une Europe du marché unique, une Europe fonctionnelle avec des réseaux transeuropéens, une Europe citoyenne, informée via des médias européens, une Europe inspirée par sa culture partagée et, enfin, une Europe humaine, à l'image d'Erasmus. Pour cela, une politique de cohésion ambitieuse, s'adressant aux personnes dans les territoires est nécessaire.



## FORUM 3 : « L'après 2020, vers plus d'intégration transfrontalière »

**Véronique AUGER** ouvre le troisième Forum qui se tourne vers l'avenir de la coopération transfrontalière et réunit des représentants des niveaux local, régional, national et européen. Elle présente les intervenants du Forum : Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse et Président d'Annemasse Agglo, Mathieu BERGÉ, Conseiller régional de la Nouvelle-Aquitaine, Hugo BEVORT, Directeur des stratégies territoriales au Commissariat général à l'égalité des territoires, Camille GIRA, Secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures du Grand-Duché de Luxembourg et Marc LEMAÎTRE, Directeur général de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne.





**Hugo BEVORT**, Directeur des stratégies territoriales au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), France



Le CGET est l'un des partenaires historiques de la Mission Opérationnelle Transfrontalière, dont il partage les orientations évoquées précédemment par Jean PEYRONY. Le choix terminologique d'un Ministère de la Cohésion des territoires, anciennement Ministère de l'Aménagement des territoires, envoie des symboles forts. Il s'agit d'une part d'un **signal européen** puisque le Ministère s'inscrit dans la ligne de la politique de cohésion de l'Union européenne. Il met en exergue la question de la complémentarité des territoires, en

soulignant l'enjeu d'une différenciation des politiques publiques. L'objectif est que les territoires offrent les mêmes opportunités sans pour autant offrir des services uniformes. Pour ce qui est des territoires transfrontaliers, l'enjeu est de montrer que, du fait de leur positionnement spécifique, ils constituent des opportunités particulières. C'est la raison pour laquelle ils doivent faire l'objet d'une stratégie nationale rejoignant celles des collectivités locales. C'était d'ailleurs l'une des recommandations du Livre Blanc « Diplomatie et Territoires » du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. La France doit développer une stratégie nationale en termes de coopération transfrontalière, avec des feuilles de routes sur chaque frontière, et des pactes locaux transfrontaliers pour l'après 2020.

❖ Est-ce si facile pour un Etat centralisé comme la France ?

Les territoires transfrontaliers sont en quelque sorte des laboratoires de l'Europe. Le rôle de l'Etat est de différencier et de simplifier, d'avoir une approche plus girondine que jacobine, en lien avec les acteurs locaux. En ce sens, l'outil ECBC (*European Cross-border Convention*, en français Convention transfrontalière européenne), que le Luxembourg a proposé, permettrait d'aller puiser dans les normes de l'Etat voisin, et de faire ainsi de la différenciation.

**Camille GIRA**, Secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures

**« Le Luxembourg est par définition transfrontalier, s'il n'est pas le laboratoire de la coopération transfrontalière, il n'existera plus »**

Le Luxembourg est un Etat de 2 586 km<sup>2</sup> et 600 000 résidents, dont 43% d'étrangers. Il y a chaque jour 170 000 travailleurs frontaliers qui rentrent dans le pays. Ce n'est pas un hasard si l'idée de faire progresser la coopération transfrontalière au niveau local et régional a été relancée sous la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne en 2015.



C'est par conviction mais aussi par nécessité que les Luxembourgeois sont européens, dans un pays dont pratiquement toutes les communes sont frontalières. Le Luxembourg est frontalier de trois Etats, la France, la Belgique et l'Allemagne. Défenseur d'Interreg, Camille GIRA plaide pour mettre moins d'argent dans le béton et les infrastructures et plus d'argent dans les ressources humaines et le savoir-faire pour engager des animateurs transfrontaliers de terrain. Les instances nationales doivent par ailleurs améliorer leur connaissance des territoires si elles veulent pouvoir répondre efficacement aux enjeux qu'ils génèrent. Par la même occasion, elles doivent faire confiance aux instances locales.

Camille GIRA salue le fait que la perspective de l'outil European Cross-border Convention (ECBC) figure dans la Communication de la Commission européenne, et souhaite que l'outil puisse faire partie du paquet post 2020. Il permettrait une accélération des projets que les citoyens frontaliers attendent.

## Mathieu BERGÉ, Conseiller régional de la Région Nouvelle-Aquitaine



Mathieu BERGE rappelle l'importance d'une approche multiniveaux en transfrontalier. Construire des politiques transfrontalières intégrées a un intérêt à tous les niveaux, local, régional, national et européen.

La frontière franco-espagnole a cela de particulier que les compétences attribués aux régions de part et d'autre de la frontière sont très différentes. D'un côté la France, pays jacobin dont les régions possèdent les mêmes compétences. De l'autre, en Espagne, les communautés autonomes n'ont pas toutes la même gouvernance et les mêmes compétences. Les acteurs locaux doivent ainsi composer avec cette asymétrie institutionnelle.



Si de plus en plus de projets transfrontaliers de qualité voient le jour, Mathieu BERGÉ souhaite que davantage de micro-projets soient mis en place. Il revient également sur les propos de Camille GIRA et pense que la question des infrastructures se révèle tout de même importante dans le contexte transfrontalier où il faut accompagner la mobilité. Il soutient l'idée de prévoir de grands projets d'infrastructures transfrontalières, comme des gares transfrontalières ou des aéroports transfrontaliers par exemple, qui ne peuvent pas être financés par le POCTEFA. Il faut « *construire une société transfrontalière, pas seulement un espace transfrontalier* ».









**« Faire tomber la frontière physique entre la France et Genève fait plus pour la compréhension de ce qu'est l'Europe pour nos amis côté Suisse que de longs discours. »**

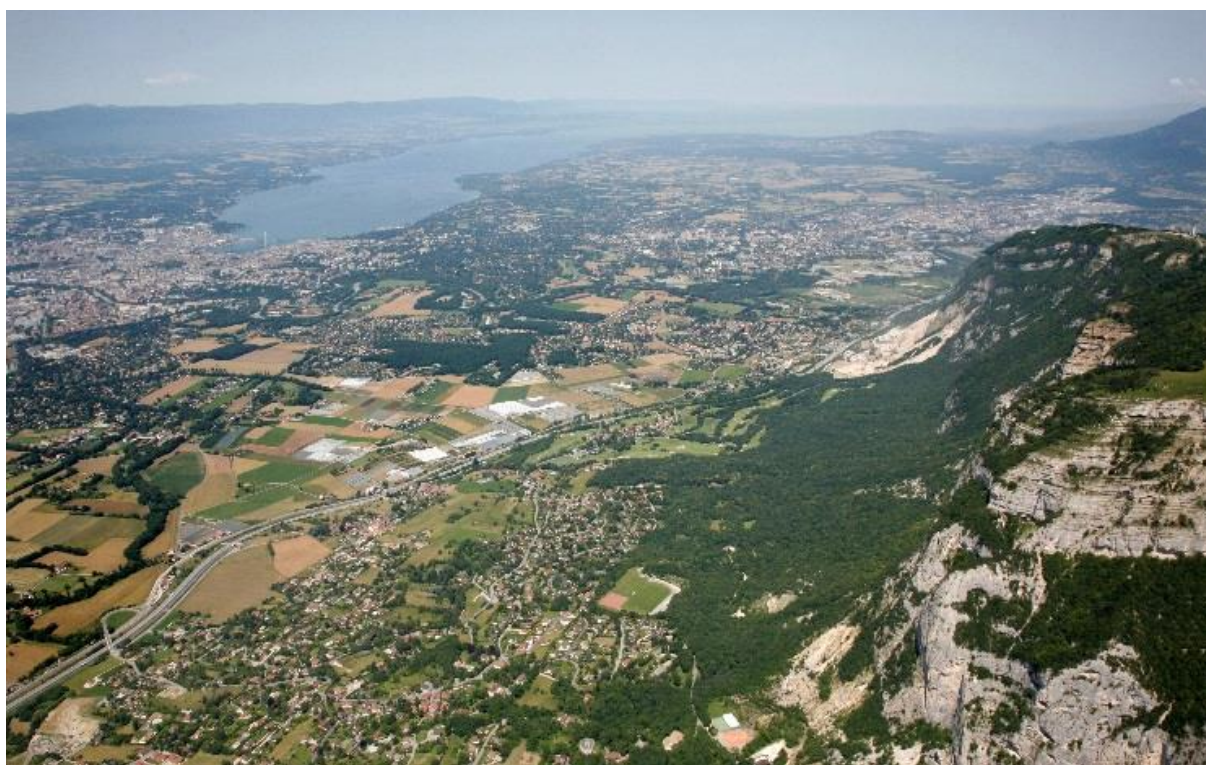
Il constate par ailleurs, que les zones frontalières de la Suisse romande et de Bâle ont dans le passé voté en général favorablement à l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne. Dans le Grand Genève, il y a un enjeu de cohésion sociale.

**Marc LEMAÎTRE**, Directeur général de la politique régionale et urbaine (DG REGIO),  
Commission européenne

L'Europe a besoin de passion. Les dynamiques mises en place pour gommer les « cicatrices de l'histoire » doivent être aidées de la meilleure manière. Faire des frontières un lien et non plus une séparation est une grande avancée dans la construction européenne. Celle-ci ne se fait pas à Bruxelles mais localement. L'enjeu économique est de plusieurs points du PIB. En matière de



services publics, il faut éviter les carences et les doublons. La coopération transfrontalière













locale représente également un potentiel politique, face au danger de retour de la frontière (attente aux contrôles, notamment dans les aéroports). Les fonds européens sont indispensables à la coopération, qui doit rester une priorité pour après 2020. Il faut maximiser son effet de levier, la conditionner au développement de stratégies d'ensemble sur chaque frontière.

Le Brexit manifeste un déficit d'explication des enjeux, mais la question de la frontière irlandaise révèle une prise de conscience. Concernant le Brexit, il est rassurant de voir qu'autant les Irlandais que les Britanniques veulent éviter la réintroduction d'une frontière sur l'île d'Irlande.

La Communication « Stimuler la croissance et la cohésion dans les régions frontalières de l'UE » publiée récemment par la Commission européenne recense les potentiels de la coopération transfrontalière, économiques et politiques.

❖ La question du financement de la politique de cohésion

	• Renforcer la coopération et les échanges		• Promouvoir une administration publique transfrontalière en ligne
	• Améliorer le processus législatif		• Fournir informations et conseils de qualité
	• Soutenir l'emploi transfrontalier		• Encourager la mise en commun des établissements de soins de santé
	• Promouvoir le multilinguisme transfrontalier		• Tenir compte du cadre juridique et financier pour la coopération transfrontalière
	• Faciliter l'accessibilité transfrontalière		• Démontrer l'interaction transfrontalière pour éclairer la prise de décision

Selon Marc LEMAÎTRE, il ne faut pas mettre l'argent au centre des discussions. Les autorités aux différents niveaux n'ont pas accès qu'aux seuls financements européens. Cela-dit, il est évident que les fonds européens sont indispensables pour aider à « développer le réflexe transfrontalier ». En ce sens, Marc LEMAÎTRE appelle à réfléchir à une meilleure utilisation des fonds et à aller plus loin dans l'exercice d'une approche collective sur une frontière commune.



## Temps alloué aux échanges

### ❖ La politique de cohésion

**Hugo BEVORT** : La France a rappelé son attachement à cette politique le 28 novembre 2017 à Marseille<sup>6</sup>. Il faut noter que même les Etats membres qui ont manifesté le plus de distance vis-à-vis de la politique de cohésion sont néanmoins partisans du soutien à la coopération transfrontalière. Les outils et les objectifs de la politique de cohésion post-2020 doivent être mis en adéquation avec les nouveaux enjeux liés aux inégalités entre les territoires et en leur sein.

### ❖ L'identité transfrontalière

**Birte WASSENBERG** : Chaque territoire a ses priorités et politiques propres. De même, la question de l'identité transfrontalière est difficile et varie selon la frontière. Si l'identité des basques ou des catalans peut-être évidente, elle l'est beaucoup moins dans l'espace du Rhin Supérieur par exemple. Il n'est par ailleurs pas nécessaire de faire partie de l'Union européenne pour adhérer à l'idée européenne. Les Etats comme la Suisse ou la Principauté d'Andorre facilitent plus qu'ils ne complexifient les échanges et la coopération transfrontalière. La Commission européenne joue un rôle très positif pour le développement des zones transfrontalières, elle procure des outils de financement et de gouvernance. Elle a parfois même un rôle de médiateur entre les Etats membres et les territoires frontaliers.

### ❖ Sur les contrôles aux frontières

**Birte WASSENBERG** et **Marc LEMAÎTRE** attirent l'attention sur le risque de banalisation des contrôles aux frontières internes qui donne l'impression qu'il s'agit d'une situation normale. Cela engendre une fausse symbolique qui voudrait dire que le danger vient de l'autre côté de la frontière. La solution réside plutôt dans une plus forte coopération européenne.

### ❖ Un secrétaire d'Etat au transfrontalier

**Christian DUPESSEY** soumet l'idée d'un Secrétaire d'Etat au transfrontalier ou bien d'un délégué interministériel, spécialisé dans les questions transfrontalières, pour améliorer la prise en compte des spécificités de ces territoires.

### ❖ Coopération maritime, outre-mer et internationale

---

<sup>6</sup> Lors du séminaire « L'Union européenne au cœur des territoires : les perspectives pour l'après 2020 », co-organisé par le Commissariat à l'égalité des territoires et Régions de France.



**Pierre POUGNAUD**, rapporteur général de la Commission nationale à la Coopération décentralisée (CNCD), Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, rappelle que la coopération transfrontalière concerne également l'outre-mer. Bien souvent, il s'agit d'un enjeu vital pour les territoires ultra-marins. Quel avenir pour les frontières maritimes ? Il faut que le dialogue transmanche continue, malgré le Brexit, cela vaut également pour la coopération maritime en général. Concernant le reste du monde, il serait bénéfique de développer les échanges de bonnes pratiques et de promouvoir davantage l'ingénierie de la MOT sur des territoires dont les frontières sont plus récentes ou font objet de différends, par exemple en Afrique.

**Aurélien BISCAUT**, directeur de l'AGAPE (Agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord), qui va devenir une agence transfrontalière.

Il faut se donner un cadre européen pour rendre les documents transfrontaliers opposables, et promouvoir les outils d'ingénierie transfrontalière.

**Jean-Martin JASPERS**, du Ministère de l'Intérieur (France), invite à ne pas négliger les enjeux de sécurité aux frontières. Les moyens technologiques doivent permettre d'allier sécurité et fluidité.

❖ La perspective allemande

**Katharina ERDMENGER**, Ministère fédéral allemand des transports et des infrastructures

Dans la constitution allemande est inscrite une obligation de cohésion territoriale et cela se reflète dans la loi fédérale de l'aménagement du territoire, qui met en avant un développement équilibré et équitable des régions allemandes. Le gouvernement fédéral promeut le



polycentrisme, c'est-à-dire la décentralisation. Ceci est lié à l'histoire du pays mais aussi à la façon dont les Allemands conçoivent leurs territoires. Le concept des territoires dits « fonctionnels » est très important en Allemagne ; différents centres avec des capacités

différentes existent. La loi d'aménagement du territoire se place dans une perspective européenne. Elle prévoit l'obligation pour le niveau fédéral de se préoccuper des régions frontalières. Récemment a été mis en œuvre un projet pilote de collecte de données dans les régions transfrontalières. Les instituts statistiques nationaux doivent coopérer entre eux. En Allemagne, le développement économique des régions ainsi que l'aménagement des territoires sont des compétences régionales. Ainsi tous les projets de coopération transfrontalière sont décidés au niveau des Länder.

## ALLOCUTIONS DE CLÔTURE

**Camille GIRA**, Secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures du Grand-Duché de Luxembourg

**« L'Europe sera transfrontalière ou elle ne sera pas »**



La MOT est un vrai partenaire pour le Luxembourg et Camille GIRA la remercie pour son aide dans la promotion de l'outil du ECBC (*European Cross-border Convention*, en français *Convention transfrontalière européenne*). Ce que recherchent les citoyens, ce sont des projets concrets. L'instrument ECBC pourra permettre aux territoires transfrontaliers de faire une meilleure expérience de l'Europe. Quant aux GECT, ils constituent une amorce de nouvelle gouvernance, bien qu'il n'y ait pas encore de légitimation démocratique les concernant. Le

niveau européen ainsi que les gouvernements nationaux doivent communiquer davantage sur ce que ces structures transfrontalières peuvent apporter aux territoires frontaliers.



**Jacques MEZARD**, Ministre de la Cohésion des territoires, France

**« La construction transfrontalière est consubstantielle à la construction européenne »**



Le gouvernement de la République française ne considère pas les questions frontalières comme secondaires mais comme primordiales. Ce gouvernement affiche, depuis le début de la présidence d'Emmanuel MACRON, ses convictions pro-européennes, qui doivent se concrétiser dans le quotidien des citoyens. Il faut construire une Europe plus accessible, pour les citoyens, ainsi que pour les collectivités.

Les 20 ans de la MOT sont l'occasion de dresser un bilan de 20 ans de travail opérationnel au service des habitants dans les territoires transfrontaliers mais aussi 20 ans de coopération européenne. S'il y a un endroit où l'Europe doit fonctionner, c'est bien dans ces territoires transfrontaliers. La France a la chance d'avoir 3000 kilomètres de frontières, ainsi que 1000 kilomètres hors métropole, territoires que nous ne devons pas oublier. Le gouvernement poursuivra son soutien à la MOT.

Le défi de l'Europe c'est de faire des frontières non plus des murs mais des ponts. Les mutations sociologiques et technologiques s'accroissent à une telle vitesse que les institutions et la volonté des politiques ne peuvent se permettre d'être en retard. Nous avons besoin pour cela de dépasser les frontières réglementaires et administratives. Il existe en effet des contradictions entre les réglementations nationales et le système des acteurs impliqués dans la coopération est complexe. Ainsi, la question de l'expérimentation nécessitera, en France, une révision constitutionnelle que le gouvernement est prêt à faire.



Toujours au niveau français, il est souhaitable que la conférence nationale des territoires se saisisse du sujet transfrontalier, prenne la mesure de l'évolution des inégalités territoriales, à la fois entre régions et de manière infrarégionale. Nous devons faire face à la spécificité des situations en diversifiant les interventions.

Enfin, le gouvernement français doit s'inspirer des conclusions du groupe de travail intergouvernemental, lancé à l'initiative du Luxembourg et de la France en 2016 afin d'élaborer un outil juridique, la Convention européenne transfrontalière, qui promet d'être un instrument efficace. Il conclut son intervention en invitant les acteurs des territoires transfrontaliers à faire remonter aux ministères les priorités propres à chaque territoire.



**Jean PEYRONY** clôt les deux jours de débats en remerciant Messieurs les Ministre Jacques MEZARD et Camille GIRA, ainsi que tous les participants pour leur participation, le Comité européen des Régions ainsi que son Président pour leur accueil de la conférence, et la région Wallonne pour l'accueil de la soirée festive de la veille.

## Quelques photos des 20 ans de la MOT

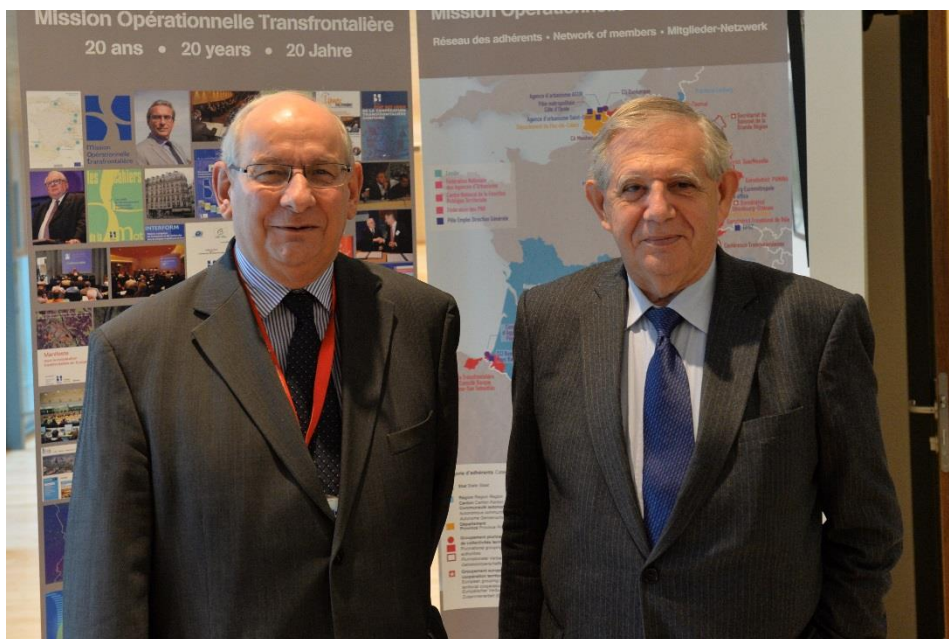


Ariane FRADCOURT, Représentant de Willy BORSUS, Ministre-président de la Wallonie, Michel DELEBARRE, Président de la MOT, Karl-Heinz LAMBERTZ, Président du Comité européen des Régions et Roland RIES, Maire de Strasbourg et premier président de la MOT, au Centre Belge de la Bande Dessinée



Soirée Festive au Centre Belge de la Bande Dessinée





Jacques MEZARD, Ministre de la Cohésion des Territoires, Michel DELEBARRE, Président de la MOT et Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est



Michel DELEBARRE, Président de la MOT et Jacques MEZARD, Ministre de la Cohésion des Territoires





Jean PEYRONY, Directeur général de la MOT et Gyula OCSKAY, Secrétaire général du CESC I en Hongrie